

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 16 janvier 2017, à 20 h à la salle des délibérations, située au 362 rue Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS : M. François Robidoux, maire suppléant
M. Roland Ayotte, conseiller no. 1
M. Denis Bergeron, conseiller no. 2
M. Antoine Cormier, conseiller no. 3
Mme Christine Gentes, conseillère no. 6
Mme Hélène Laforest, conseillère no. 7
M. Camil Noël, conseiller no. 9
M. Alain Raymond, conseiller no. 10

EST ABSENT : M. Ghyslain Noël, maire

Le directeur général par intérim, M. Réal Savoie et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture de la séance

Le maire suppléant souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée.

2017-01-08.
Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour

La greffière constate le quorum. Le maire suppléant fait lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé, incluant le sujet suivant, ajouté aux affaires nouvelles :

- Mandat à la firme Monty Sylvestre- 134, 7^E Avenue

2017-01-09.
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 20 décembre 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 20 décembre 2016 a été soumise pour approbation à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2017-01-10.
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 janvier 2017 (budget et plan triennal en immobilisations)

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 janvier 2017 (budget et plan triennal en immobilisations) a été soumise pour approbation à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2017-01-11.
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 janvier 2017 (règlement de taxation 2017) a été soumise pour approbation à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

lundi 9 janvier
2017 (règlement
de taxation)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

Suivi des dossiers

MRC d'Arthabaska
Sujet reporté.

Comité Bon Voisin, Bon Oeil

Mme Christine Gentes, conseillère, mentionne que lors de la rencontre du comité Bon Voisin, Bon Œil, le nouvel affichage du comité ainsi que le nouveau logo ont été dévoilés. Les pancartes seront affichées dans les commerces de la Ville.

Régie intermunicipale de Sécurité Publique des Chutes

M. Roland Ayotte, conseiller, mentionne que lors de la rencontre de la Régie intermunicipale de Sécurité Publique des Chutes, les points suivants ont été abordés :

- ☞ Le projet d'agrandissement de la caserne est en cours;
- ☞ Il y a eu 4 interventions des premiers répondants.

Politique familiale de Daveluyville

Mme Christine Gentes, conseillère, mentionne que lors de la rencontre du comité Politique familiale de Daveluyville, les points suivants ont été abordés :

- ☞ Suite au concours pour trouver le nouveau slogan de la Politique familiale, c'est Mme Chloé Croteau qui s'est vue remettre une carte cadeau de 100 \$ étant donné que son slogan a été retenu. Le slogan choisi pour représenter la Politique familiale de Daveluyville est donc : « Au cœur des familles et des aînés ». Mme Naomie Doucet s'est vue remettre un certificat cadeau de 50 \$ pour sa participation;
- ☞ Le sondage du milieu a été étudié par le Carrefour des générations du Grand Daveluyville, la Politique familiale devrait recevoir l'étude sous peu.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

Adoption du
règlement no. 358
– MRC
d'Arthabaska

Réception d'une correspondance de la MRC d'Arthabaska mentionnant que le règlement numéro 358 déterminant les règles de répartition des contributions des municipalités locales pour couvrir différentes activités, compétences et dépenses d'investissement de la MRC d'Arthabaska pour l'exercice financier 2017 – Partie I a été adopté à la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

Adoption du
règlement no. 359
– MRC
d'Arthabaska

Réception d'une correspondance de la MRC d'Arthabaska mentionnant que le règlement numéro 359 déterminant les règles de répartition des contributions des municipalités locales aux fins du développement culturel et du logiciel de communication de la MRC d'Arthabaska pour l'exercice financier 2017 – Partie II a été adopté à la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

Adoption du
règlement no. 360
– MRC
d'Arthabaska

Réception d'une correspondance de la MRC d'Arthabaska mentionnant que le règlement numéro 360 déterminant les règles de répartition des contributions des municipalités locales pour couvrir les activités, compétences et dépenses d'investissement de la MRC d'Arthabaska dans le domaine de l'évaluation foncière pour l'exercice financier 2017 – Partie III a été adopté à la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

Adoption du règlement no. 361 – MRC d'Arthabaska

Réception d'une correspondance de la MRC d'Arthabaska mentionnant que le règlement numéro 361 déterminant les règles de répartition des contributions des municipalités locales pour couvrir différentes activités, compétences et dépenses d'investissement de la MRC d'Arthabaska liées à la Société de développement durable d'Arthabaska inc. pour l'exercice financier 2017 – Partie IV a été adopté à la séance ordinaire du 14 décembre 2016.

2017-01-12.
Assemblée générale annuelle – Partenaires 12-18

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale annuelle de Partenaires 12-18 à la Place Rita St-Pierre, située au 59, rue Monfette à Victoriaville, le 16 février 2017 à 19 h;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité de mandater Mme Christine Gentes, conseillère à participer à l'assemblée générale annuelle de Partenaires 12-18 et d'autoriser la trésorière à rembourser les frais de déplacement.

Portes ouvertes de R. Désilets

Réception d'une correspondance de R. Désilets mentionnant que les portes ouvertes annuelles de l'industrie se tiendront le jeudi 19 et vendredi 20 janvier de 8 h à 17 h et le samedi 21 janvier de 8 h à 15 h au 134, 7^E Avenue à Daveluyville.

Agri-Ressources Arthabaska Érable – Demande de participation financière

Réception d'une correspondance d'Agri-Ressources Arthabaska Érable demandant une participation financière de la Ville de Daveluyville. Le Conseil prend acte, sans donner suite.

Carrefour des générations du Grand Daveluyville

Réception d'une correspondance du Carrefour des générations du Grand Daveluyville demandant une participation financière de 10 000 \$ à la Ville de Daveluyville. Le Conseil prend acte, sans donner suite.

Correspondance de M. Sylvain Lanctôt

Correspondance de M. Lanctôt, propriétaire du 3, Allée de la Petite-Rivière à Daveluyville demandant à la Ville de Daveluyville de porter une attention particulière lors d'une émission future de permis de construction sur le lot 4 442 815 pour éviter tout écoulement abusif des eaux pluviales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

2017-01-13.
Comptes du 1^{er} décembre 2016 au 10 janvier 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du 1^{er} décembre 2016 au 10 janvier 2017 de la Ville de Daveluyville totalisant 1 046 088.12 \$;

CONSIDÉRANT QUE Mme Diane Leclerc, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des comptes énumérés sur ladite liste pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 10 janvier 2017.

2017-01-14.
Emplacement des

CONSIDÉRANT le déménagement de l'Hôtel de Ville au 362, rue Principale (immeuble de la Caisse Desjardins);

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

séances du Conseil

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité que toutes les séances du Conseil de la Ville de Daveluyville se tiennent désormais à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, situé au 362, rue Principale à Daveluyville (immeuble de la Caisse Desjardins).

2017-01-15.
Signification d'une lettre par huissier – Réclamation de taxes

CONSIDÉRANT QUE le matricule 1112 80 0417.00 0000 est en retard de paiement de ces taxes municipales;

CONSIDÉRANT l'envoi de l'état de compte et une proposition pour une entente de paiement par courrier recommandé au propriétaire en date du 12 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du matricule 1112 80 0417.00 0000 n'a pas réclamé sa lettre recommandée;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité de mandater la firme Fortier, Tourigny, huissiers de justice pour faire la signification de ladite lettre au propriétaire du matricule 1112 80 0417.00 0000 et d'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

2017-01-16.
Archives Bois-Francs – Activité de financement

CONSIDÉRANT le souper-conférence, première activité de financement d'Archives Bois-Francs le jeudi 19 janvier 2017 dès 17 h 30 au Centre des congrès de l'Hôtel Le Victorin à Victoriaville;

CONSIDÉRANT QU'Archives Bois-Francs a pour mission de recueillir, préserver, traiter et diffuser le patrimoine régional;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité de mandater M. Réal Savoie, directeur général par intérim à participer au souper-conférence d'Archives Bois-Francs au coût 75 \$, de rembourser les frais de déplacement et d'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée par les personnes présentes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-01-17.
Approbation du règlement d'emprunt no. 8 de la Régie des Chutes

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du règlement d'emprunt no. 8 de la Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à des travaux de rénovation à la caserne comme la réfection du toit, l'isolation, le revêtement et plusieurs autres travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes doit contracter un emprunt pour les travaux de rénovation de la caserne;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités parties à l'entente approuve un emprunt pour le montant de la dépense des travaux de rénovation;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **D'**autoriser le règlement d'emprunt numéro 8 de la Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes autorisant un emprunt de 125 000 \$ (cent vingt-cinq mille dollars) relativement à la réfection et l'exécution des travaux de rénovation de la caserne;
- 2- **D'**autoriser la Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes à effectuer un emprunt temporaire pour ce règlement.

TRANSPORT

2017-01-18.
Modification du
nom de la 2^E Rue
et de la 3^E Rue

CONSIDÉRANT QUE la 2^E Rue à Daveluyville est séparée en trois sections, soit le Parc industriel et par la voie ferrée;

CONSIDÉRANT QUE la 3^E Rue à Daveluyville est séparée en deux sections par le Parc industriel;

CONSIDÉRANT QUE cela pose des problèmes aux services d'urgence pour intervenir rapidement;

CONSIDÉRANT la nécessité de faciliter l'intervention des services d'urgence sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE pour modifier le nom d'une rue, une demande doit être faite à la Commission de toponymie du Québec;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Hélène Laforest**, il est résolu à l'unanimité de demander à la Commission de toponymie du Québec :

- 1- **DE** renommer la 2^E Rue, située entre le Parc industriel et la voie ferrée « rue de la Gare »;
- 2- **DE** renommer la 2^E Rue, située entre la voie ferrée et la rivière Bécancour « rue des Chênes »;
- 3- **DE** renommer la 3^E Rue, située entre le Parc industriel et la voie ferrée « rue Industrielle ».

2017-01-19.
Programme d'aide
à l'amélioration du
réseau routier
municipal
(PAARRM)

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2016-05-120. mentionnait qu'une demande d'aide financière serait déposée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour la 2^E Rue Centre et le 4^E Rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE ladite subvention a été accordée par le PAARRM à la Ville de Daveluyville pour la réfection des rues;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux de la 2^E Rue Centre, les travaux ont été modifiés pour la 13^E Avenue et le 4^E Rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE les travaux au montant 539 141.86 \$ ont été exécutés sur la 13^E Avenue et le 4^E Rang Ouest, conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la ville et que le dossier de vérification a été constitué;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses au montant de 539 141.86 \$ pour les travaux exécutés sur la 13^E Avenue et le 4^E Rang Ouest, pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

des transports.

2017-01-20.

Achat d'une
sableuse pour le
tracteur

CONSIDÉRANT la nécessité de munir le tracteur d'une sableuse;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de Cotech pour une sableuse SAB60-102 munie d'une cuve de 4.25 verges avec un tourniquet du côté gauche et en option un tourniquet du côté droit, au montant de 18 384.50 \$, taxes incluses;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'achat d'une sableuse SAB60-102 munie d'une cuve de 4.25 verges avec un tourniquet du côté gauche et en option un tourniquet du côté droit, au montant de 18 384.50 \$, taxes incluses auprès de Cotech et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis

Le directeur général par intérim dépose la liste des permis émis et le maire suppléant en fait un bref résumé. Pour le mois de décembre 2016, 11 permis ont été émis, totalisant 139 018 \$.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2017-01-21.

Adhésion au
Service du loisir,
de la culture et de
la vie
communautaire
de la Ville de
Victoriaville

CONSIDÉRANT la proposition émise par courriel par M. Philippe Langlois, directeur adjoint au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire le 22 décembre 2016, pour donner l'accès aux infrastructures du service des loisirs de la Ville de Victoriaville à la population de Daveluyville;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville adhère à l'entente du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Victoriaville permettant aux citoyens de Daveluyville d'avoir un accès illimité aux infrastructures de la Ville de Victoriaville, sans payer de frais de non-résidents. Le coût de cette entente est établi à 8 837.43 \$ pour l'année 2017. Une nouvelle évaluation sera émise à la fin de l'année 2017 par la Ville de Victoriaville, pour les années à venir. La trésorière est autorisée à émettre le déboursé en conséquence.

2017-01-22.

Avance de fonds –
Carrefour
intergénérationnel
– PIC 150

CONSIDÉRANT la résolution 2016-05-115. qui permettait le dépôt du formulaire de demande de subvention au programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150);

CONSIDÉRANT QUE la demande a été faite via l'organisme « Le Carrefour intergénérationnel du Grand Daveluyville »;

CONSIDÉRANT QUE pour être exigible, le Carrefour doit défrayer 50 % des coûts totaux des travaux réalisés;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Helène Laforest**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la trésorière à émettre une avance de fonds de 15 554.12 \$ au Carrefour intergénérationnel du Grand Daveluyville, pour couvrir les dépenses inhérentes au projet.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

AFFAIRES NOUVELLES

2017-01-23.
Mandat à la firme
Monty Sylvestre –
134, 7^E Avenue

CONSIDÉRANT l'incendie du 2 février dernier situé sur le lot 4 441 090;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé, à plusieurs reprises au propriétaire du lot numéro 4 441 090, de nettoyer complètement le terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Ville considère dangereux les amas de déchets;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu à l'unanimité de mandater la firme Monty Sylvestre pour exiger au propriétaire du lot 4 441 090 de retirer complètement les déchets situés au 134, 7^E Avenue, suite à l'incendie du 2 février 2015 et ce, dans les 30 jours.

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur les panneaux de vitesse, le derby de chevaux lors du carnaval d'hiver, questions auxquelles le maire suppléant et le directeur général par intérim ont répondu.

2017-01-24.
Fin de la séance et
levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 35.

François Robidoux, maire suppléant

Pauline Vrain, greffière